



ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2019



ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2019

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 13
Annexe 1 - État des résultats par programme	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc. au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :



- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
11 juin 2019


Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés



ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
ÉTAT DES RÉSULTATS
 Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
PRODUITS		
Subventions fédérales (Note 13)	\$ 1,224,242	\$ 947,980
Subventions provinciales (Note 14)	692,396	769,089
Inscriptions et frais	70,204	80,751
Commandites et partenaires	37,200	30,700
Revenus de location	16,171	14,445
Autres subventions	15,324	14,500
Amortissement des apports reportés (Note 11)	13,793	9,685
Intérêts	1,307	663
Autres revenus	<u>10</u>	<u>25,529</u>
	<u>2.070.647</u>	<u>1.893.342</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1,218,364	1,131,121
Honoraires (Note 15)	329,784	204,889
Frais de déplacement, repas et hébergement	189,008	203,359
Location de bureaux et de salles	73,538	70,715
Frais de bureau	67,650	76,493
Frais légaux et de comptabilité	46,501	88,554
Cotisations et abonnements	34,230	35,134
Frais de publicité et de promotion	32,568	25,535
Charge d'amortissement	23,618	12,788
Équipement et location d'équipement	19,133	18,790
Partenariats	12,765	2,270
Assurances	6,245	3,709
Achats	6,198	1,447
Frais de formation	4,849	12,142
Frais bancaires	1,375	1,301
Frais relatifs aux véhicules	270	1,198
Créances irrécouvrables	76	492
Dons	50	-
Charges diverses	<u>-</u>	<u>275</u>
	<u>2.066.222</u>	<u>1.890.212</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE POSTE	<u>4.425</u>	<u>3.130</u>
AUTRE POSTE		
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	<u>790</u>	<u>2,980</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>\$ 5,215</u>	<u>\$ 6,110</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

3.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019

ACTIF NET	Investi en immobilisations	Grevé d'affectation (Note 12)	Non-grevé d'affectation	Total 2019	Total 2018
Solde au début	\$ 32,603	\$ 67,907	\$ 113,683	\$ 214,193	\$ 208,083
Excédent des produits sur les charges	(9,826)	-	15,041	5,215	6,110
Investi en immobilisations corporelles	4,468	-	(4,468)	-	-
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	790	-	(790)	-	-
Affectation d'origine interne	<u>-</u>	<u>1,919</u>	<u>(1,919)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>\$ 28,035</u>	<u>\$ 69,826</u>	<u>\$ 121,547</u>	<u>\$ 219,408</u>	<u>\$ 214,193</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	\$ -	\$ 109,819
Comptes à recevoir (Note 4)	329,185	158,747
TPS à recevoir	15,463	11,231
Stocks	2,958	4,886
Frais payés d'avance	<u>8,619</u>	<u>4,321</u>
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	356,225	289,004
PLACEMENTS (Note 5)	67,258	65,959
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	<u>45,150</u>	<u>55,207</u>
TOTAL DE L'ACTIF	\$ <u>468,633</u>	\$ <u>410,170</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Découvert bancaire (Note 7)	\$ 18,024	\$ -
Comptes fournisseurs et charges à payer	118,089	87,664
Salaires et cotisations sociales à payer (Note 9)	51,570	28,339
Revenus reportés (Note 10)	<u>44,428</u>	<u>57,370</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	232,111	173,373
APPORTS REPORTÉS (Note 11)	<u>17,114</u>	<u>22,604</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>249,225</u>	<u>195,977</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	28,035	32,603
Actif net grevé d'affectation (Note 12)	69,826	67,907
Actif net non-grevé d'affectation	<u>121,547</u>	<u>113,683</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET	<u>219,408</u>	<u>214,193</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	\$ <u>468,633</u>	\$ <u>410,170</u>

Approuvé par les Députés:

_____, Député

_____, Député

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	\$ 5,215	\$ 6,110
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	23,618	12,788
Amortissement des apports reportés	(13,793)	(9,685)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(790)	(2,980)
Intérêt réinvesti dans les dépôts à terme	<u>(1,299)</u>	<u>-</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	12,951	6,233
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes à recevoir	20,280	(10,331)
Subventions à recevoir	(190,711)	30,914
Intérêts à recevoir	(8)	(275)
Stocks	1,928	1,447
Frais payés d'avance	(4,298)	(1,366)
Comptes fournisseurs et charges à payer	30,426	5,637
Salaires et cotisations sociales à payer	23,231	(1,681)
Taxes sur les produits et services	(4,232)	(725)
Revenus reportés	<u>(12,942)</u>	<u>(100,648)</u>
	<u>(123,375)</u>	<u>(70,795)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reçus pour l'achat d'immobilisations corporelles	<u>9,533</u>	<u>10,743</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Montant reçu pour disposition d'immobilisations corporelles	2,225	9,990
Achats d'immobilisations corporelles	(16,226)	(35,721)
Achat de dépôts à terme	<u>-</u>	<u>(14,039)</u>
	<u>(14,001)</u>	<u>(39,770)</u>
Diminution nette de la trésorerie	(127,843)	(99,822)
Encaisse au début de l'exercice	<u>109,819</u>	<u>209,641</u>
Encaisse (Découvert bancaire) à la fin de l'exercice	<u>\$ (18,024)</u>	<u>\$ 109,819</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2019

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F) Inc. est l'organisme porte-parole de la francophonie en Saskatchewan. Elle a pour but de protéger, défendre et promouvoir les droits des francophones dans la province de la Saskatchewan. L'ACF est un organisme sans but lucratif incorporé sous la loi des corporations de la Saskatchewan et est, de ce fait, exonéré de l'impôt sur le revenu du Canada.

Les subventions représentent 93 % des revenus de l'ACF (2018 - 91 %).

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de l'ACF ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Utilisation d'estimations

- a) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile, l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

- b) L'ACF applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports (subventions et dons). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les commandites et partenaires, les autres revenus, les revenus de location, les inscriptions et frais sont constatés à titre de produits au moment où la vente ou l'évènement a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- c) La politique de l'ACF consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition et la marge de crédit.



ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 mars 2019

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

- d) L'ACF évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre des apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients, des subventions à recevoir, des intérêts à recevoir, des parts sociales et du dépôt à terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et charges à payer, des salaires et cotisations sociales à payer.

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

- e) Les actifs financiers évalués au coût et au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Stocks

- f) Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires moins les coûts pour réaliser les ventes. Les stocks sont principalement composés de chandails « Affiche ta francophonie » et sont vendus à un prix symbolique afin de promouvoir la communauté fransaskoise.

Immobilisations corporelles

- g) Les immobilisations corporelles ayant un coût excédent 500 \$ sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où aucun amortissement n'est reconnu.

Véhicules	5 ans Amortissement linéaire
Matériel informatique	3 ans Amortissement linéaire
Mobilier et équipement	5 ans Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'ACF, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges à l'état des résultats.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 mars 2019

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Apports reçus sous forme de biens et services

- h) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'ACF à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports reçus sous forme de biens sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Ventilation des charges

- i) Les charges reliées spécifiquement à un projet sont comptabilisées directement dans ce projet. Les charges communes sont comptabilisées aux résultats et ensuite attribuées aux autres projets selon les conventions suivantes :

Les salaires sont alloués selon le temps encouru par l'employé dans le projet qui est budgété selon les ententes de contributions. Les amortissements sont attribués au fonctionnement général, à moins qu'un projet ait financé l'acquisition d'une immobilisation, dans quel cas l'amortissement est alloué à ce projet.

Tous les autres frais généraux et administratifs sont alloués aux projets selon les montants attribués dans les ententes de contributions. Si aucun frais d'administration n'a été attribué dans une entente pour un projet, un montant équivalent à 15 % des revenus sera alloué, à titre de frais d'administration, à ce projet.

3. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTATIONS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Encaisse grevée d'affectations externes - revenus reportés	\$ 44,428	\$ 57,370
Encaisse non-grevée d'affectations	<u>(62,452)</u>	<u>52,449</u>
Total de l'encaisse (découvert bancaire)	<u>\$ (18,024)</u>	<u>\$ 109,819</u>

4. COMPTES À RECEVOIR

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Subventions à recevoir	\$ 310,568	\$ 119,857
Comptes clients	18,218	38,499
Intérêts à recevoir	<u>399</u>	<u>391</u>
	<u>\$ 329,185</u>	<u>\$ 158,747</u>

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 mars 2019

5. PLACEMENTS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Dépôt à terme, 2 %, échéant en septembre 2020	\$ 66,238	\$ 64,939
Parts sociales - Affinity Credit Union	20	20
20 parts sociales - La Coopérative des publications fransaskoises	<u>1,000</u>	<u>1,000</u>
	<u>\$ 67,258</u>	<u>\$ 65,959</u>

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Amortissement		Valeur comptable nette	
	<u>Coût</u>	<u>Cumulé</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Véhicules	\$ 14,665	\$ 1,467	\$ 13,198	\$ 14,665
Matériel informatique	70,766	55,098	15,668	22,241
Mobilier et équipement	<u>47,075</u>	<u>30,791</u>	<u>16,284</u>	<u>18,301</u>
	<u>\$ 132,506</u>	<u>\$ 87,356</u>	<u>\$ 45,150</u>	<u>\$ 55,207</u>

7. MARGE DE CRÉDIT

L'ACF a une marge de crédit autorisée au montant de 64 900 \$. Cette marge est garantie par une charge en vertu de la Loi sur les sûretés mobilières donnant au prêteur un lien réel sur tous les actifs présents et futurs de l'ACF. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel de la caisse Affinity majoré de 0,50 %. Aucun intérêt n'a été versé sur la marge de crédit durant les exercices 2019 et 2018. Le taux préférentiel du prêteur est de 3,95 % au 31 mars 2019.

8. CARTES DE CRÉDIT

L'ACF détient une carte de crédit ayant une limite de crédit autorisé de 9 500 \$ et portant un taux d'intérêt annuel de 19,90 %. Le solde à payer sur la carte de crédit au 31 mars 2019 est 2 145 \$ (2018 - 4 218 \$).

9. REMISES GOUVERNEMENTALES

Le montant dû pour les remises gouvernementales autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan est 36 178 \$ (2018 – 27 594 \$). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 mars 2019

10. REVENUS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Ministère de l'Éducation	\$ 37,855	\$ 160,000	\$ (178,463)	\$ 19,392
Ministère de l'Économie	-	529,613	(513,167)	16,446
Inscriptions Camp Voyageur	6,623	38,883	(36,916)	8,590
Patrimoine canadien - projet	<u>12,892</u>	<u>9,000</u>	<u>(21,892)</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 57,370</u>	<u>\$ 737,496</u>	<u>\$ (750,438)</u>	<u>\$ 44,428</u>

11. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent le solde non-amorti des apports reçus pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Balance d'ouverture	\$ 22,604	\$ 21,546
Apports reçus : bailleurs de fonds	9,533	10,743
Radiation	(1,230)	-
Montants amortis aux résultats	<u>(13,793)</u>	<u>(9,685)</u>
Balance de fermeture	<u>\$ 17,114</u>	<u>\$ 22,604</u>

12. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATION INTERNE

Réserve pour éventualités

Selon sa politique 3.5 La réserve, l'ACF doit maintenir un fonds de réserve pour faire face à des besoins imprévus. La politique stipule que l'ACF peut transférer annuellement, en tenant compte de sa situation financière, un minimum de 1,5 % de ses revenus auto-générés.

13. SUBVENTIONS FÉDÉRALES

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Patrimoine canadien - programmation	\$ 607,200	\$ 506,000
Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada	256,591	257,334
Emploi et développement social Canada	227,716	132,590
Diversification de l'économie de l'Ouest	105,503	40,365
Patrimoine canadien - foires francophones	21,892	7,920
Jeunesse Canada au travail	<u>5,340</u>	<u>3,771</u>
	<u>\$ 1,224,242</u>	<u>\$ 947,980</u>

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 mars 2019



14. SUBVENTIONS PROVINCIALES

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Ministère de l'Économie	\$ 507,980	\$ 556,444
Ministère de l'Éducation	176,416	199,645
Community Initiatives Fund	8,000	10,000
RCFC - Gouvernement du Québec	<u>-</u>	<u>3,000</u>
	<u>\$ 692,396</u>	<u>\$ 769,089</u>

15. OPÉRATIONS ENTRE ENTITÉS APPARENTÉES

L'ACF a versé des honoraires aux députés selon les politiques administratives pour leurs réunions de travail et de représentation. Un total de 38 625 \$ a été versé en 2019 (2018 - 45 538 \$). Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Ces montants sont inclus dans le compte « Honoraires » à l'état des résultats.

16. ENGAGEMENTS

L'ACF s'est engagée en vertu de deux baux pour la location d'espaces à bureau qui viennent à échéance respectivement en juillet 2021 et en mars 2023 et comprennent les versements suivant pour les prochains exercices :

2020	\$	69,382
2021		69,562
2022		56,974
2023		<u>50,650</u>
	<u>\$</u>	<u>246,568</u>

17. FONDS DE DOTATION

Un fonds de dotation a été créé en 2007 auprès de La Fondation fransaskoise portant le nom « Fonds de l'Assemblée communautaire fransaskoise ». Le mandat de ce fonds est d'augmenter la capacité de la communauté fransaskoise de développer des programmes et des services en français dans le domaine des sports et loisirs ainsi que d'appuyer financièrement des projets liés au fonctionnement de l'ACF, incluant le remboursement des dépenses électorales des candidats aux élections de la communauté fransaskoise.

La valeur du fonds au 31 août 2018 était de 89 820 \$ (2017 - 77 647 \$).



ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE (A.C.F.) INC.
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 mars 2019

18. **RISQUES FINANCIERS**

L'ACF, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques.

Risque de crédit :

L'ACF est exposée à un risque de crédit principalement lié aux comptes clients, aux subventions à recevoir et intérêts à recevoir.

Risque de taux d'intérêt :

L'ACF est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe, comme la carte de crédit et le découvert bancaire assujettissent l'ACF à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie. L'ACF est exposée à ce type de risque principalement par son dépôt à terme, sa carte de crédit et sa marge de crédit.

Risque de liquidité :

L'ACF est exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble de ses passifs financiers à court terme.

19. **CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certains chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSAKSOISE (A.C.F.) INC.
Annexe - État des résultats par programmes
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019

	Choc & découvertes	Div. Économique Ouest Canada	Emploi & dév. Social Canada	Emploi- Immigration SK	Foires francophones	Min. de l'éducation	Min. Imm., Réfugiés et Citoyenneté	Pré-départ	Programmation ACF	TOTAL
PRODUITS										
Subventions fédérales (Note 13)	9 000 \$	105 503 \$	227 715 \$	-	12 892 \$	5 340 \$	256 591 \$	-	607 200 \$	1 224 242 \$
Subventions provinciales (Note 14)	-	-	-	507 980	-	178 614	-	-	5 802	692 396
Inscriptions et frais	-	-	-	-	-	36 915	-	-	33 289	70 204
Commandites et partenaires	-	14 000	-	-	-	11 500	-	-	11 700	37 200
Revenus de location	-	-	-	-	-	-	-	-	16 171	16 171
Autres subventions	-	-	-	-	-	3 250	-	12 074	-	15 324
Amortissement des apports reportés (Note 11)	-	-	5 528	865	-	341	-	413	6 646	13 793
Intérêts	-	-	-	-	-	-	-	-	1 307	1 307
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	-	-	10	10
	9 000	119 503	233 243	508 845	12 892	235 961	256 591	12 487	682 125	2 070 647
CHARGES										
Salaires et charges sociales	-	59 721	58 832	412 292	-	99 736	188 752	10 269	388 762	1,218,364
Honoraires (Note 15)	-	59 782	153 127	3 868	-	25 375	856	1 338	85 439	329,784
Frais de déplacement, repas et hébergement	261	-	912	16 586	-	39 572	5 246	-	126 431	189,008
Location de bureaux et salles	217	-	-	29 601	359	3 752	9 499	-	30 110	73,538
Frais de bureau	20	-	2 080	15 057	174	8 827	3 781	516	37 195	67,650
Frais légaux et de comptabilité	-	-	-	7 688	-	-	-	-	38 813	46,501
Cotisations et abonnements	88	-	875	7 124	-	184	12 364	-	13 596	34,230
Frais de publicité et de promotion	550	-	1 079	837	-	14 132	2 339	-	13 631	32,568
Charge d'amortissement	-	-	5 528	865	-	341	-	413	16 471	23,618
Équipement et location d'équipement	-	-	-	11 178	-	-	-	-	7 954	19,133
Partenariats	1 000	-	-	-	-	5 400	-	-	6 365	12,765
Assurances	-	-	-	278	-	795	-	-	5 172	6,245
Achats	-	-	-	-	-	-	-	-	6 198	6,198
Frais de formation	-	-	-	3 470	-	-	288	-	1 091	4,849
Frais bancaires	-	-	-	-	-	839	-	-	535	1,375
Frais relatifs aux véhicules	-	-	-	-	-	-	-	-	270	270
Créances irrécouvrables	-	-	-	-	-	-	-	-	76	76
Dons	-	-	-	-	-	-	-	-	50	50
Allocation des frais administratifs	6 865	-	10 811	-	12 360	37 009	33 467	-	(100,511)	-
	9 000	119 503	233 243	508 845	12 892	235 961	256 591	12 535	677 650	2 066 222
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE POSTE	-	-	-	-	-	-	-	(48)	4 475	4 425
AUTRE POSTE										
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	790	790
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	-	-	-	-	-	-	(48) \$	5 265 \$	5 215 \$